



## COMMUNIQUE de PRESSE

---

Mecredi 7 juin 2006

A l'occasion des 10 ans de la Loi sur l'Air, l'Assemblée générale de la Fédération ATMO, qui regroupe les 37 Associations de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) en France et Outre-mer, a été l'occasion de faire le point sur l'évolution des missions et leurs perspectives, lors de sa session des 1<sup>er</sup> et 2 juin, à Nancy, à l'invitation du réseau AIRLOR.

Ce fut une opportunité pour le sénateur Philippe RICHERT, président du Conseil national de l'Air, que de dresser le bilan de cette courte histoire, notamment sur l'évolution de la couverture du territoire et de l'éventail des polluants mesurés, avec des progrès considérables, et le besoin aujourd'hui de lui redonner un nouveau souffle. La Fédération ATMO entend bien prendre toute sa place dans cette période de bilan et de proposition d'évolution.

S'il est indéniable que certains polluants sont en forte diminution en France, d'autres demeurent extrêmement préoccupants du point de vue de la santé publique. Ainsi, **les niveaux mesurés en particules fines sont encore trop élevés**, même en pollution de fond, et la Fédération, comme les représentants du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable qui sont intervenus durant ces journées, ont insisté sur **la nécessité de renforcer cette surveillance** et de s'accorder aux objectifs européens en la matière. **Une information du public sur ces polluants est aussi une obligation urgente**, mais cependant difficile à mettre en place. Ce souci des poussières fines nécessite, selon la Fédération, **la mise en place d'un Plan national 'Particules'**.

Le financement de ces missions et les difficultés à faire suivre les ressources à hauteur des besoins de la surveillance a bien évidemment été abordé compte tenu des budgets contraints des 'collèges' financeurs ; État, collectivités et industriels qui – avec les associations de protection de l'environnement – sont membres des instances des associations de surveillance, au titre de la Loi sur l'Air. La question de la **fiscalité écologique** est, dans ce contexte, essentielle.

Par ailleurs, l'Assemblée générale fut aussi l'occasion de renouveler le bureau de la Fédération ATMO : M. Hugues GEIGER, président de l'ASPA (Alsace) a été reconduit à la présidence d'ATMO et Mme Danielle AUROI, présidente d'ATMO Auvergne, à la vice présidence ; M. Christian HUTIN, président d'ATMO Nord – Pas de Calais, fut nommé Secrétaire et M. Pierre - Charles MARIA, président de QUALITAIR (PACA), Trésorier.

Les commissions de travail ont été renouvelées et une **nouvelle commission 'Europe'** instaurée en vue de développer la représentation de la Fédération au niveau de Bruxelles et de mieux s'organiser en face des directives qui y sont élaborées.

Enfin, la Fédération a retenu Dunkerque pour la tenue de son assemblée générale 2007.

**AIRMARAIX en étroite lien avec QUALITAIR situé à Nice** participe activement aux travaux de la Fédération ATMO et sera représentée au sein de la **commission « Europe »**.